

POUR UN ACCÈS UNIVERSEL À L'IVG : MOBILISONS-NOUS LE 28 SEPTEMBRE !

Le droit à l'avortement, durement conquis, est menacé aujourd'hui dans de nombreux pays. En France, l'IVG (Interruption Volontaire de Grossesse) est légalisée depuis 1975 et la liberté d'avorter est inscrite dans la Constitution depuis le mois de mars 2024. Mais l'accès à ce droit fondamental reste difficile pour de nombreuses femmes. Les attaques conservatrices ne cessent de remettre en question ces acquis. Avec plus de 140 sièges pour le Rassemblement National et ses alliés à l'Assemblée Nationale ainsi qu'un 1^{er} ministre qui avait voté contre le remboursement de l'IVG par la Sécurité sociale, nous devons être plus vigilant-es que jamais !



UN DROIT ATTAQUÉ À TRAVERS LE MONDE

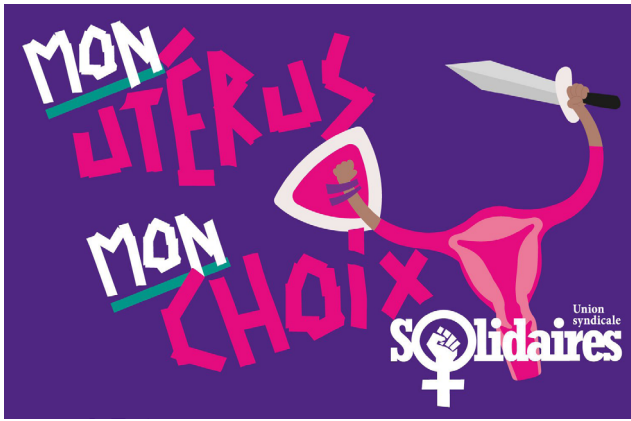
Dans 21 pays, l'avortement est criminalisé, exposant des millions de femmes à des risques de grossesses forcées et à des sanctions pénales sévères pour celles qui cherchent à avorter et à celles et ceux qui les aident. En Argentine, aux États-Unis, en Hongrie ou en Italie, des gouvernements conservateurs ou d'extrême droite s'efforcent de restreindre ce droit, remettant en cause le droit des femmes à disposer de leur corps.

EN FRANCE, L'ACCÈS À L'AVORTEMENT SE RESTREINT !

- **Fermetures de centres IVG** : La restructuration des hôpitaux et des services publics de santé entraîne des fermetures de maternités et de centres IVG, notamment en zones rurales. Chaque année, entre 5 et 10 maternités ferment, réduisant l'accès à l'avortement pour de nombreuses femmes.
- **Diminution des subventions publiques aux associations**, affaiblissant des structures comme le Planning Familial.
- **Double clause de conscience** : Les professionnels de santé peuvent refuser de pratiquer des avortements en invoquant leur clause de conscience. Cela crée des obstacles considérables, d'autant plus que cette clause spécifique à l'IVG s'ajoute à la clause de conscience générale dont bénéficie déjà tout le personnel médical.
- **Matériel inadapté et manque de personnel formé** : Dans certains hôpitaux, les équipements ne sont pas adaptés aux nouvelles conditions liées à l'allongement des délais légaux, obligeant parfois les femmes à subir des méthodes plus lourdes et intrusives.

Union
syndicale
Solidaires

- **Culpabilisation et désinformation** : L'extrême droite et les mouvements conservateurs diffusent des messages culpabilisants et réactionnaires. Des militants anti-choix harcèlent les femmes aux abords des centres IVG, diffusent des informations trompeuses et attaquent les droits reproductifs.



SOLIDAIRES REVENDIQUÉ :

- **Un accès garanti et égalitaire** à l'avortement sur tout le territoire, avec le maintien et la réouverture des centres IVG de proximité.
- **La suppression de la double clause de conscience spécifique à l'IVG**, et une stricte application des lois pénalisant le délit d'entrave.
- **Des moyens financiers et humains accrus pour les services publics de santé** et pour les associations œuvrant pour les droits des femmes et des minorités de genre.
- **Une véritable éducation sexuelle pour toutes et tous** dans les établissements scolaires, comme le prévoient déjà les lois de 2001.
- **Un congé rémunéré** totalement en cas d'IVG, d'au moins 3 jours sans justificatif pour les personnes concernées et/ou accompagnantes.
- **Une grande campagne nationale et internationale** pour sensibiliser sur l'importance des droits reproductifs et l'accès à des soins sûrs et gratuits.
- **L'inscription du droit à l'IVG dans la Charte européenne des droits fondamentaux**, pour que ce droit soit protégé et respecté partout en Europe.

LE 28 SEPTEMBRE : DANS LA RUE POUR DÉFENDRE NOS DROITS !

Le droit à l'avortement est un acquis fragile. Ne laissons pas des gouvernements conservateurs et misogynes décider pour nous. Mobilisons-nous pour que chaque femme et chaque personne susceptible d'avorter ait accès à un avortement sûr, légal et gratuit, en France comme à l'international.

REPRENONS LE CONTRÔLE DE NOS CORPS ET DE NOS VIES!



My Voice, My Choice
Pour un avortement sans danger
et accessible, signez la petition :
myvoice-mychoice.org/fr



Union
syndicale
Solidaires

 @UnionSolidaires
 @UnionSolidaires
 @union_solidaires
 @unionsolidaires@syndicat.solidaires.org
 <https://t.me/solidaires>
 @syndicat.solidaires